



**Communiqué de presse
de**

**Victorin LUREL
Ministre des Outre-mer**

**Antony GEROS
Vice-président de Polynésie
française**

Paris, le 29 octobre 2012

Le comité de suivi du plan de redressement des finances de la Polynésie française s'est réuni lundi 29 octobre au ministère des Outre-mer afin de faire le point sur l'avancement du plan de redressement des finances du pays. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Gouvernement, en cohérence avec les engagements du président de la République, de renouer les relations entre l'Etat et la Polynésie française dans un cadre apaisé et constructif.

La Polynésie Française traverse depuis plusieurs années une grave crise se traduisant par un déséquilibre de ses finances qui pèse sur la dynamique de développement du territoire. L'Etat et la Polynésie française ont signé en 2011 un protocole qui s'est traduit par l'adoption à l'Assemblée du Pays, d'un plan de redressement courageux et ambitieux.

A l'issue de la réunion, un accord a été signé entre l'Etat, représenté par le Haut Commissaire de la République, Jean-Pierre Laflaquiere, et la Polynésie française représentée par le Vice-président Antony Géros, en Présence du ministre des Outre-mer, Victorin Lurel.

Cet accord qui porte sur les grands objectifs de redressement des finances de la Polynésie française, prévoit le versement du solde de la dotation d'ajustement exceptionnel (soit une somme de 34 M€, soit 4,057,279,236 F CFP).

Il précise les modalités et les conditions d'octroi du prêt à l'investissement destiné à relancer la commande publique pour un montant de 40 M€, soit 4,760,000,000 F CFP, de même que les modalités de déblocage au niveau de l'Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, représentant la contrepartie de l'Etat aux opérations d'investissement contractualisées.

Dans cet accord, l'Etat s'engage à mettre à disposition de la Polynésie française les missions d'appui et d'assistance nécessaires à la conduite du plan de redressement.

Enfin, cet accord met en place les institutions nécessaires à une gouvernance resserrée du processus de redressement des finances publiques de la Polynésie française.

Une prochaine réunion du comité de suivi est prévue début janvier.

Contact presse :

Ministère des Outre-mer Nathalie PUVILLAND – 06.11.90.61.55

Polynésie française : Délégation de la Polynésie française – 01.55.42.66.16